

Saint Bernard,
premier abbé de Clairvaux



TRAITÉ DE LA CONSCIENCE.

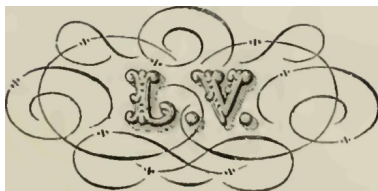
ŒUVRES COMPLÈTES
DE
SAINT BERNARD

TRADUCTION NOUVELLE
PAR M. L'ABBÉ CHARPENTIER

TOME SIXIÈME

pages 50-58

*TRAITÉ DE LA CONSCIENCE, ADRESSÉ À UN RELIGIEUX
DE L'ORDRE DE CÎTEAUX.*



PARIS
LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR
RUE DELAMBRE, 9
1867

*La numérotation de haut de page est reproduite
entre crochets carrés : []*

TRAITÉ DE LA CONSCIENCE, ADRESSÉ A UN RELIGIEUX DE L'ORDRE DE CÎTEAUX¹.

AVANT-PROPOS.

Vous me demandez, mon cher ami, ce qui est au dessus de moi, bien plus, ce qui est bien opposé à l'état de mon âme, la lumière de la science, la pureté de la conscience. Vous vous trompez sur ces deux points : mais vous ne vous apercevez pas de votre erreur, tant vous subissez l'influence de l'amitié ou de l'opinion. Qui suis-je, moi et que puis-je ? Je suis un pécheur et un très grand pécheur, et je n'ai aucune vivacité d'esprit. À ce manque s'ajoute le grand nombre des affaires, qui, même dans un homme de talent, étouffe ou dissipe les semences de toute doctrine, ainsi que l'enseigne le sage : « Il faut écrire sur la sagesse au temps du repos, et celui qui ne s'agite pas dans les occupations, l'apercevra (Eccli. XXXVIII, 25). » Cependant, non parce que vous êtes mon ami, mais parce que vous insistez, je me lèverai, selon le précepte du Seigneur (Luc. XI, 8), et je vous offrirai, non ce qui vous est nécessaire, mais ce que j'ai sous la main. Que le Seigneur vous accorde selon votre cœur. C'est lui qui donne la vertu de l'efficacité à sa parole : lui qui, dans sa douceur, prépare des provisions pour le

¹ Cet opuscule n'est pas indigne de saint Bernard, quoiqu'il ne paraisse pas être de lui. En le terminant, l'auteur désire que l'on taise son nom : saint Bernard n'est pas dans cet usage.

pauvre ; lui qui comble de satisfactions heureuses tous vos désirs. [51]

CHAPITRE I. COMBIEN LA CONSCIENCE EST CHOSE OBSCURE ET IMPÉNÉTRABLE.

1. La conscience de l'homme est un abîme profond, car de même que le fond des gouffres ne peut être mis à sec, de même le cœur de l'homme ne peut être épuisé de ses pensées. La conscience humaine est comme une mer grande et spacieuse, où se trouvent des reptiles sans nombre. (Psalm. CIII, 25). Des reptiles, que c'est bien dit ! Car, comme le reptile rampe en secret et se promène de côté et d'autre dans les sinuosités anfractueuses, ainsi les pensées empoisonnées entrent dans la conscience, et en sortent agréablement, de telle sorte que l'homme ne sait ni d'où elles viennent, ni où elles vont. Il le connaissait bien celui qui s'écriait : « le cœur de l'homme est pervers et insondable, et qui le connaîtra (Jerem. XVII, 9) ? Qui le connaîtra, cette parole ne veut pas dire une chose difficile, mais elle indique une impossibilité : ce qui ne se laisse pas sonder, en se laisse point connaître. Voyez le grand Apôtre, je veux dire saint Paul, le scrutateur unique de sa conscience. c Pour moi, il m'est fort indifférent d'être jugé par vous ou par n'importe quelle connaissance humaine (I Cor. IV, 3). » Voilà comment il avait échappé au jugement des hommes, ne redoutant rien de ceux

qui sont dehors, « je ne me juge pas moi-même, » ajoute-t-il. Et où est donc, ô saint Apôtre, la parole sacrée que vous avez prononcée vous-même : « si nous nous jugions, assurément, nous ne serions pas jugés ? (I Cor. XI, 31). » Est-ce donc que vous ne vouliez pas vous juger ou que vous dissimuliez de le faire ? Entendez-en le motif. Je n'ai conscience de rien, dit-il. Heureuse conscience, qui n'ayant le sentiment d'aucune faute, ne craint ni son propre jugement, ni celui des autres. Voyez-vous comment dans sa conduite, d'une sainteté si élevée, ce grand homme ne redoutait ni l'un ni l'autre, ô vase d'élection, il reste encore un piège et une grande fosse, et qui ne peut échapper à votre oeil si vigilant. Car votre texte ajoute : « mais je ne suis pas justifié pour cela, et celui qui me juge, c'est le Seigneur (Ibid.). » Voilà le troisième jugement, jugement de Dieu que cette conscience très purifiée ne comprend pas, ne sachant point, aux termes de l'Écriture, si elle est digne d'amour ou de haine, puisque tout se réserve dans l'incertitude pour l'avenir (Eccli. IX, 2). » Épouvanté et saisi de la frayeur que lui causait ce jugement, l'Apôtre gémissait et s'écriait : « Je ne comprends pas ce que je fais (Rom. VII, 15). » Car, bien que j'aie décliné le jugement du monde et mon propre jugement, reste néanmoins le jugement de Dieu, qui ne me laisse pas comprendre ce que je fais, parce que je ne sais s'il

approuvera ma conduite. Il le connaît mieux que moi, cet être souverain qui scrute les cœurs et les reins, qui connaît ce qui est caché, qui pénètre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit (Hebr. IV, 12), et qui sait seul toutes choses et les raisons de toutes choses.

2. O organe singulier du Saint-Esprit, si vous ne comprenez pas ce que vous faites, pourquoi dites-vous en un autre endroit : « notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience (II Cor. 1, 42), » [52] appelant votre conscience, voire gloire ? mais c'est qu'on le comprend en partie, et qu'en un autre sens, on ne le comprend pas. Saint Paul le comprend, parce qu'il s'est élevé au dessus de son jugement et au dessus de celui des autres : mais il est retenu en présence du jugement de Dieu. parce qu'il ne sait point d'une façon assurée comment il agit. Ce n'est point par les deux premiers qu'il sera justifié, ce sera par le dernier, qui ne peut être ni connu ni compris. Le rejet des deux premiers, c'est-à-dire la justification dans la vie présente est, en un certain sens, la marque de la prédestination éternelle, selon laquelle Dieu nous a prévus conformes à l'image de son Fils ; et de la glorification à venir, lorsque nous serons en lui et lui en nous, pour être tout dans tous. C'est pour cela qu'en un autre passage, l'Apôtre disait avec autant d'assurance que de sincérité : « Je suis certain que ni la mort ni la vie, (ni les autres obstacles qui y sont énumérés, presque sans fin),

ne pourront me séparer de la charité de Jésus-Christ (Rom. VIII, 38). » Après avoir indiqué des difficultés aussi grandes que nombreuses, il en passa une sous silence, la propre volonté, qui peut nous sauver ou nous damner. Et faites attention que cet homme plein de Dieu dit que sa conscience est sa gloire, comme s'il la comprenait parfaitement, comme s'il se confondait avec elle. Et il avait avoué cependant, qu'il ne comprenait pas ce qu'il faisait, en captivant sa conscience, non plus pour la gloire qu'il y attendait, mais pour l'ignorance qu'il y ressentait. En la sondant jusqu'au fond, cet Apôtre est tombé en défaillance : et quand il croit être arrivé au bout, écartant son propre jugement et celui des autres, il trouve une autre profondeur, c'est-à-dire le jugement de Dieu, qu'il ne peut scruter, de sorte que, soit conviction, soit convention, il s'écrie : « vos jugements, ô Dieu, sont, non-seulement un abîme, mais un abîme profond (Psal. XXXV, 7). » Que ferons-nous donc, nous malheureux et misérables, si celui qui a travaillé plus que les autres, si celui à qui Pierre, Jean et Jacques ne paraissent rien avoir donné, qui a été ravi jusqu'au troisième ciel, pense et parle de lui en cette sorte ? Mais dans le but de vous découvrir, en termes dévoilés, tout ce que je pense de la conscience, j'ai résolu de vous indiquer quatre différences qui existent en cette matière, afin que vous lisiez plus

facilement et reteniez plus utilement, ce qui aura été soigneusement distingué.

CHAPITRE II. QUATRE ESPÈCES DE CONSCIENCES.

3. Il est donc une conscience bonne et tranquille ; une, bonne et troublée ; une, mauvaise et tranquille ; une mauvaise et troublée. Traitons d'abord de la première. La bonne conscience est celle qui punit les péchés commis et qui évite de retomber dans ceux qu'elle devrait punir ; celle qui, bien que sentant les attaques du péché, ne lui donne pas son consentement. *Heureux l'homme à qui le Seigneur n'a point imputé son péché*, dit un saint (Psalm. XXXI, 2). Il ne dit pas, qui n'a pas commis de faute, car il n'est qu'un seul qui soit dans cette catégorie, et c'est le Fils de Dieu qui n'a jamais péché et en la bouche de qui la ruse ne s'est pas trouvée (I Petr. II, 22). Conséquemment, toute iniquité qu'il aura résolu de ne pas m'imputer, sera comme si elle n'existait pas. Heureux donc, non ceux dont les manquements ont été dévoilés, mais ont été remis, et dont les péchés ont été couverts. Il ne dit pas, dont les fautes sont nulles, mais dont les péchés ont été cachés : de sorte qu'aux yeux de Dieu, ils sont dérobés comme sous une sorte d'enveloppe. Heureuse l'âme qui, sentant le péché, ne lui donne pas son consentement : qui, atteinte par la pensée, se [53] lave par la raison, combattant et

combattant encore la loi du péché. Cette lutte est pénible, mais elle est fructueuse : si elle cause de la fatigue, elle apporte la couronné, si elle fait sentir la peine, elle fait briller le diadème. En ce combat, là où est le sentiment sans consentement, *il n'y a pas de damnation*, selon l'enseignement de l'Apôtre, *pour ceux qui sont dans le Christ Jésus* (Rom. VIII, 1). Or, celui qui a le ferme propos de ne pas pécher et de préserver ses pieds de toute chute, qui pleure et expie les fautes qu'il a commises aux jours passés, et qui repousse les mauvaises pensées qui s'élèvent dans son cœur, en les brisant à la pierre qui est le Christ, celui-là, retenu par cette triple disposition comme par un triple lien, a sa conscience pure et sanctifiée. Il l'appelle tranquille, puisque déjà le Saint-Esprit lui-même rend témoignage à l'esprit qui l'anime qu'il est enfant de Dieu, puisque doux envers tout le monde, il n'est à charge à personne : se servant de ses amis pour augmenter la grâce, des ennemis pour exercer la patience, de tous pour pratiquer la bienveillance, et la bienfaisance envers ceux qui en sont susceptibles. Une telle conscience est chose rare en ce monde : mais plus elle est rare, plus elle est chère à Dieu.

CHAPITRE III. DE LA CONSCIENCE BONNE ET TROUBLÉE.

4. La conscience bonne mais troublée est celle qui ne supporte rien de mou, rien de

coulant, et qui se purifie, autant qu'il lui est possible, des atteintes du monde, non en éprouvant des douceurs, mais dans de grandes amertumes. La voie la plus droite et la vie la plus austère lui paraissent dures. Partout elle aperçoit ce qui déplaît à la chair : mais elle se retient par le frein de la crainte de Dieu, et en toutes les tempêtes qui agitent son cœur, elle se fixe à cette ancre. Car, selon le Prophète, celui qui la porté en lui est troublé, et il n'a point parlé (Psal. LXXVI, 5). Mais j'ai entendu ce que dit le Seigneur de cet homme-là : je suis avec lui, dit-il, dans la tribulation (Psal. XC, 15). Dans quel but ? je l'en arracherai et je le glorifierai. Je l'arracherai de l'amertume, et je le glorifierai dans les voluptés célestes, lorsqu'il fera avec amour ce que d'abord il faisait avec crainte. C'est cette conscience qui parle à Dieu dans le psaume et lui dit : Seigneur, vous avez remué la terre et vous l'avez ébranlée : guérissez ses déchirures, parce qu'elle a été agitée violemment (Psal. LIX 4). La terre est remuée, quand le pécheur se confesse et se repent, elle est troublée, quand il supporte l'amertume dans sa conduite, mais celui-là seul peut cicatriser ces déchirures qui guérit toutes nos infirmités. Écoutez cependant ce qui suit : vous avez montré à votre peuple des choses dures (Ibid), quelles choses dures ? Vous nous avez fait boire le vin de la contrition, et non le lait de l'onction.

5. Il est à remarquer, qu'en religion on donne à boire aux uns du lait et à d'autres du vin : ce sont néanmoins deux boissons divines. Ils boivent du lait ceux qui trouvent les veilles courtes, les mets [54] agréables, les fatigues désirables, les étoffes douces, et qui regardent comme peu de chose, ce qu'il y a de grand dans les exercices de la sainte profession. Le lait, en effet, est bu avec plaisir, il coule doucement, sans égratignure, sans amertume. Ceux qui ont ces sentiments, marchent avec suavité dans le chemin de leurs résolutions, ils y courent avec douceur, sans lésion de leur propre conscience, sans causer d'amertume à celle d'autrui. Qui boit ce lait a cela de propre, que son péché lui déplaît, qu'il ne consent pas aux fautes d'autrui, qu'il n'abandonne pas le pécheur à cause de ses fautes, qu'il ne dissimule point son iniquité, autant qu'il dépend de lui, et qu'il ne l'insulte pas en le réprimandant. Voilà pour la boisson du lait, voici pour celle du vin. Car le vin est âpre et sans suavité. Ils boivent ce vin, ceux qui étant entrés dans les chemins de la vie, sont tourmentés par les tribulations du corps et de l'âme, mais n'en sont pas abattus et ne se retirent pas dans le temps de l'épreuve. Ce sont ces âmes à qui le Seigneur de sa propre bouche prêche et prédit : C'est vous qui avez persévéré avec moi dans les tentations (Luc. XXII, 28). Mais quel est celui qui vous semble le plus heureux, de celui qui marche avec délices dans les

commandements du Seigneur, ou de celui qui y marche avec peine ? Le premier paraît plus fortuné, le second plus courageux : ils sont cependant justes tous les deux, pieux tous les deux, ayant chacun le don de Dieu, l'un d'une façon, l'autre de l'autre. Voulez-vous voir que chacun est bien vu du Seigneur. J'ai bu, dit le texte sacré, mon vin avec mon lait. (Cant. V, 1). Celui qui délivre le premier de la tentation, confirme le second qui s'y trouve, et de cette sorte, l'un expérimente que le Seigneur est doux, et l'autre, que le Seigneur est puissant. Oui, fort et puissant dans le combat, au milieu duquel, permettant que son serviteur soit attaqué, il ne souffre pas qu'il soit opprimé, tant est grande sa miséricorde. Venez, dit le Prophète, achetez sans argent le vin et le lait (Isa. LV, 1). Car toute conscience timorée qui s'approche de Dieu, lui achète du lait ou du vin, selon ce qui vient d'être exposé. Et remarquez que d'un côté comme de l'autre, on a mis en avant le vin, parce que celui qui souffre avec constance pour Dieu une plus grande tribulation, aura une récompense plus considérable. Que ceci soit dit pour établir la différence de la conscience bonne et tranquille, bonne et troublée.

CHAPITRE IV. DE LA CONSCIENCE MAUVAISE ET TRANQUILLE.

6. Vient ensuite la conscience mauvaise et tranquille : comme il n'y a rien de pire qu'elle, il n'y a rien aussi de plus malheureux. Vous demandez ce qu'est cette conscience ? C'est celle qui ne craint pas Dieu et qui ne respecte pas l'homme : qui, arrivée au fond de l'abîme du mal, méprise tout (Prov. XVIII, 3). Et considérez la chute et le mouvement de descente de cette conscience, comment peu à peu, et pied à pied, elle s'éloigne de Dieu, et glisse ainsi dans le gouffre qui dilate ses ouvertures pour l'engloutir. Quand l'homme accoutumé au bien commence de pécher, sa faute lui paraît si intolérable qu'il lui semble tomber vivant dans l'enfer. Par le laps du temps, elle ne lui paraît plus insupportable, mais grave néanmoins, et de l'insupportable au grave, le degré n'est pas mince. Peu après, [55] on la juge légère, et, frappé à coups redoublés, on ne sent plus les atteintes, on ne fait plus attention aux blessures. Cette vérité est attestée dans les Écritures : *ils m'ont frappé, et je n'ai pas souffert, ils m'ont entraîné, et je ne l'ai pas senti* (Prov. XXIII, 35). Et en peu de temps, non-seulement on ne sent plus l'amertume du mal, cette amertume est loin de déplaire, et ce qui était âpre devient suave, et on trouve doux ce qui était amer. On est ensuite entraîné dans la coutume, de telle sorte que le péché non-seulement plaît, mais plaît constamment, et qu'on ne peut s'empêcher de le commettre. Enfin, il ne peut être extirpé, parce

que l'habitude devient une nature, et ce que d'abord on ne pouvait point faire, ensuite on ne peut se passer de le commettre. C'est ainsi qu'on descend, c'est ainsi qu'on tombe de Jérusalem à Jéricho ; ainsi qu'on s'achemine dans la voie de l'aversion et de la dureté du cœur. C'est là que le pécheur sent mauvais, là, qu'il a quatre jours de corruption sépulcrale (Joan. XI, 35). C'est l'état malheureux, où la pierre placée sur la caverne, ne laisse point passer les rayons miséricordieux de la lumière divine ; là, que selon l'Écriture, la confession. expire sur les lèvres du mort, comme sur celles de celui qui n'existe pas (Eccli. XVII, 26) : à moins que Dieu, dans sa clémence, ne change parfois le cœur de pierre en cocus de chair.

7. Voilà la mauvaise conscience qui par de telles chutes tombe, roule et retombe sur elle-même. Comment est-elle tranquille ? Lorsque la prospérité de ce monde l'attire et la séduit, quand le pécheur est loué dans les désirs de son âme, et que l'impie est comblé de bénédictions ; lorsque la faveur de ceux qui pèchent, et la crainte de ceux qui ne veulent point pécher, lui sourit à regret, et comme contre son gré ; lorsqu'il n'est personne qui réprimande ou qui ose réprimander le pécheur parmi tous ceux qui l'entourent. Et ainsi s'accomplit en lui ce qui est écrit : la prospérité des insensés les perdra (Prov. I, 32). Rien n'attaque la majesté du juge redoutable,

comme de pécher en sûreté, et de tirer gloire des vices comme s'ils étaient des vertus. Seigneur, n'ayez point pitié, dit le juste, de tous ceux qui opèrent l'iniquité (Psal. LVIII, 9). Voilà le péché auquel Dieu ne fait point miséricorde, péché par lequel l'homme défend ce que Dieu abhorre et appelle justice, ce qui est crime, et par lequel il résiste au Tout-Puissant, et le Tout-Puissant lutte contre lui. Voilà l'orgueil dont il est écrit : Dieu résiste aux superbes, et il donne sa grâce aux humbles (Jac. IV, 6). Remarquez ce terme : il résiste. Résister suppose une force égale qui s'oppose. Celui-là veut s'opposer à Dieu à forces égales, qui, autant qu'il est en lui, détruit ce que Dieu élève, appelant mal le bien et bien le mal, amer le doux et doux l'amer, lumière les ténèbres et les ténèbres lumière. L'impunité nourrit cette tranquillité, l'impunité qui est la mère de la sécurité et de la négligence, la marâtre des vertus, le virus de la religion, la teigne de la sainteté. [56]

CHAPITRE V. DE LA CONSCIENCE MAUVAISE ET TROUBLÉE.

8. La conscience mauvaise, mais troublée, est celle qui est surprise et saisie dans l'acte de ses péchés. Car, croyant se nourrir de voluptés, elle cède aux inquiétudes humaines, livrée qu'elle est à la confusion et à la honte, comme il est écrit : le pécheur a été pris dans les œuvres de ses mains (Psal. IX, 17). Par exemple, quelqu'un désire

l'adultère à cause de la volupté, mais il y est saisi d'anxiété, et cette inquiétude est bien plus grande que n'est la jouissance comparée à toute la honte et à toute l'angoisse de l'homme qui sent et vit selon l'homme. Et bien que plusieurs ainsi saisis se convertissent vers le Seigneur, le nombre de ceux qui, dans cette confusion., demeurent dans leur péché est néanmoins plus considérable que celui de ceux que la honte en fait sortir. De ceux qui en sortent, il est écrit : Remplissez, Seigneur, leur visage de l'ignominie, et ils chercheront votre nom (Psalm. LXXXII, 17). Le prophète Jérémie dit de ceux qui ne sortent point de leurs iniquités : vous les avez frappés, Seigneur, et ils n'ont pas ressenti de douleurs : vous les avez brisés, et ils ont refusé d'embrasser la discipline (Jer. V, 3). Voilà les quatre ruisseaux de conscience coulant de la fontaine de la volonté, dans les eaux desquels les justes se purifient et les injustes se souillent, afin que s'exécute ce qui est écrit : Et que celui qui est dans la souillure se souille encore, et que celui qui est juste, se justifie encore (Apoc. XXII, 11). Et parce que les pensées de l'homme, soit bon, soit méchant, roulent dans une mobilité perpétuelle, j'ai résolu de vous montrer, selon mes forces, plusieurs modes de pensées, n'importe quelle direction elles prennent, afin que vous puissiez mieux saisir combien nous sommes loin de celui qui demeure toujours dans le même état, Jésus-Christ, notre Seigneur.

CHAPITRE VI. DE DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PENSÉES.

9. Parmi les pensées, il en est de fatigantes, d'affectueuses ; d'obscènes, d'oiseuses, de curieuses, d'ombrageuses, de récréatrices. Par pensées oiseuses dans l'âme du juste, entendez celles auxquelles il veut et ne peut résister ; mais bon gré malgré, le fléau des mouches de l'Égypte s'abat sur les yeux de son âme, et les grenouilles coassent dans l'intérieur de son cœur. Parfois, l'homme a des idées terribles touchant la foi, des sentiments horribles sur la divinité, et, souillé par les fantômes des images corporelles, il éprouve ces impressions que le pécheur chargé de fautes, a horreur de vomir même en confession : et plus il s'attache à ne pas faire servir ses membres d'instrument à l'injustice pour commettre l'iniquité, plus il est livré aux assauts et aux insultes du mauvais esprit qui les produit. Car, lorsque cet homicide insatiable se voit chassé de ce qui se rapporte à la sensualité extérieure, réunissant ces forces, il se met à attaquer l'intérieur. Mais l'homme spirituel qui juge tout, n'ignore pas ses ruses. Il réprime ce qu'il peut, il souffre ce qu'il ne peut tenir : supportant les aboiements du chien, il n'en redoute pas la morsure. Le [57] démon aboie quand il suggère les pensées : il mord lorsqu'il entraîne à consentir : mais quand il ne fait pas entrer dans l'âme ce qu'il lui a montré, alors il ne blesse pas, il

couronne : car bien qu'il fasse souffrir celui qui ressent ses atteintes, il ne lie pas celui qui refuse de consentir. Il est encore des pensées onéreuses, comme lorsque après avoir accepté l'office de Marthe, l'homme est agité de nombreuses réflexions à l'égard de plusieurs personnes, pour leur procurer de quoi être entretenues dans le service de Dieu.

10. Elles sont affectueuses, quand on est occupé de ce qui se rapporte au soin de sa chair, comme le vêtement et le vivre. Car souvent l'homme est touché de l'affection de ses proches selon la chair. Elles sont obscènes, quand la délectation charnelle chatouille et pique : mais dès le début, il faut les rejeter vivement, comme d'immondes saletés. Elles sont oisives, quand l'âme n'en est pas affectée, n'en est pas délectée : par exemple, pensant à un courrier qui galope ou à un oiseau qui vole, l'esprit se trouve presque à égale distance du vice et de la vertu, ne descendant pas vers le premier, ne montant pas vers la seconde. Elles sont curieuses, quand l'âme se propose de scruter les secrets des autres, et quand au lieu de se sonder curieusement elle-même, comme c'était son devoir, s'oubliant, elle s'occupe de ce qui regarde les autres, errante tantôt au dedans, tantôt au dehors, bavarde, et ne pouvant rester en repos. Elles sont soupçonneuses, lorsque l'âme, n'ayant aucune preuve certaine, pense mal du prochain, et dans

ce qui peut offrir deux faces, choisit le mauvais côté. Elles dissipent, quand l'âme traite et s'occupe des choses, des royaumes et des régions éloignées ; quand elle se distend et se livre aux questions et aux disputes qui agitent ce monde : occupation très pénible que, selon Salomon, Dieu a donnée aux enfants des hommes pour en être fatigués (Eccle. I, 13).

11. On connaît qu'il y a une grande variété de pensées. Il en est qui enflent, qui élèvent, qui troublent, qui dissipent, qui confondent, qui distendent, qui lient, qui souillent, qui contractent, qui corrompent. Il en est qui enflent, comme les orgueilleuses ; qui élèvent, comme les vaines ; qui troublent, comme les envieuses, qui dissipent, comme les colères ; qui confondent, comme les paresseuses ; qui distendent, comme les ambitieuses ; qui attachent, comme les gourmandes ; qui souillent, comme les obscènes ; qui resserrent, comme les timides ; qui corrompent, comme les malicieuses. Quand elles sont mises dehors, l'âme est purifiée si elle se livre constamment à celles qui sont saintes, comme il est écrit : la pensée sainte vous conservera. Il est en outre des pensées bonnes et saintes. Car nous devons penser à Dieu pour trouver en lui nos délices : à la passion que notre Rédempteur souffrit sur le gibet de la croix pour nous, afin d'être prêts, nous aussi, à supporter volontiers pour son amour les tribulations et les angoisses : à

l'heure de notre mort, afin d'être toujours prêts : au jour du jugement, parce que nous rendrons compte de nos actions : à l'enfer, afin d'en redouter les flammes qu'aucune rédemption n'éteint ; au paradis, pour désirer les couronnes que nous aurons dans l'avenir : aux [58] commandements du Seigneur et aux sacrements de notre rédemption, afin de persévérer, avec la grâce de Dieu, dans la voie de la justice. Amen.

CHAPITRE VII. DE QUATRE ESPRITS QUI PARLENT DANS LES CŒURS DES HOMMES.

12. Par toutes ces pensées qui agitent les cœurs des hommes, quatre esprits parlent constamment : l'esprit du monde, l'esprit de la chair, l'esprit du démon, l'esprit de Dieu. L'esprit du monde dit des choses vaines ; c'est lui qui s'adresse à notre âme quand nous aimons la vanité, quand nous y trouvons notre joie et nos délices. L'esprit de la chair nous parle, quand nous désirons des mollesses pour la chair et ses sensations ; quand nous accomplissons ses désirs et assouvissons ses voluptés. L'esprit du démon parle, lorsque nous roulons des pensées amères, et lorsque nous proférons des paroles rudes, tristes en nous-mêmes, courroucés contre les autres, ingrats, envieux, sans affection, sans fidélité. L'esprit de Dieu parle, lorsque nous avons des pensées et des paroles douces, joyeux en nous et par rapport aux autres, en toute

douceur et bonté, attentifs à garder l'unité de l'esprit dans le lien de la paix. Voilà les consciences, voilà les pensées qu'elles roulent, voilà les esprits qui parlent dans nos pensées : tout cela, père très chéri, votre conscience le voit et le discerne bien. mieux que cet écrit Je suis devenu insensé, c'est vous qui m'avez contraint ; j'ai préféré montrer ma maladresse que de vous causer de la confusion. Si en ce travail, il y a quelque chose de bien, attribuez-vous-le, à vous-même, car Dieu pour récompenser votre foi m'aura donné le terme et l'idée. S'il s'y trouve des choses qui soient loin d'être ainsi, imputez-vous-les, c'est vous qui avez commandé. Excusez aussi ma précipitation ; il n'y a rien de nuisible et de dangereux, en écrivant, comme la promptitude et la rapidité. Pour bien trouver les idées que vous cherchez, et pour les exprimer en termes convenables, il faut un lieu propice, du repos, un esprit vif et une plume exercée. Cependant, cachez cette lettre ou ce livre, si vous préférez lui donner ce dernier titre ; ou bien, si vous avez résolu de le montrer, passez sous silence le nom de celui qui l'a écrit. L'auteur du salut connaît, lui à qui seul soit honneur et gloire, combien je désire votre salut et honore votre personne, Notre Seigneur Jésus-Christ qui se donne à vous,

et qui vous couronne dans sa miséricorde et ses bontés. Adieu et priez pour moi.²

² Dans les autres éditions on trouve maladroitement ajoutés à ce qui précède quelques détails extraits du traité de la Maison intérieure. Nous n'avons pas cru utile de remplir ces pages de répétitions oiseuses : surtout quand l'Épilogue lui-même du présent traité ne parle nullement de cette addition.